

## Meyrin

# Le futur quartier des Vergers produira un sacré tutti-frutti

**Huit coopératives vont construire la moitié des 1300 logements. Résultat: un régal de diversité**

Christian Bernet

Comment créer un quartier sans tomber dans la monotonie des grands ensembles? Meyrin connaît peut-être la recette. La Commune semble en effet sur le point de réussir son pari. Le futur quartier des Vergers, 1300 logements, se présente comme un modèle de diversité, à l'opposé des barres homogènes. C'est vrai pour l'heure sur le papier, comme le démontre une exposition qui s'est ouverte hier soir.

Il faut dire que beaucoup de monde phosphore sur cette pente orientée vers le Jura. C'est le choix de la Commune. Propriétaire de la moitié des terrains, elle les a mis à disposition de huit coopératives qui portent chacune leur projet. «L'engagement des futurs habitants est le gage d'obtenir un quartier vivant, martèle Pierre-Alain Tschudi, conseiller administratif. On apporte ainsi de la diversité et de la créativité.» Les coopératives ont organisé chacune un concours d'architectes. Les projets lauréats font l'objet de l'exposition.

Qu'en retenir? Qu'effectivement, les idées foisonnent. Les façades, toutes très différentes, offrent de la variété. Les unes privilégient le bois, les autres sont agrémentées de plantations ou sont rythmées par de longues coursives.

Mais le plus intéressant se trouve dans le contenu. On mélange ici allégrement les jeunes et les vieux, les étudiants et les han-



A gauche, la coopérative des Ailes place les buanderies sur le toit, à côté d'une terrasse commune. En haut à droite, des façades et des stores en bois pour la coopérative Polygones. En-dessous, la Ciguë accueillera des étudiants dans cet immeuble à coursives. DR

dicapés. La plupart des rez-de-chaussée offrent des commerces ou des espaces communs. Maître-mot: favoriser les échanges. La coopérative Polygones imagine des locaux pour artisans avec son logement attenant.

Les appartements traversants, très courants à Genève, sont presque inexistantes. Les architectes proposent par exemple des logements dans les angles. Le modèle

de séjour et de la cuisine réunis en un seul espace est encore majoritaire. Mais certains architectes cherchent des solutions modulables pour s'adapter à l'évolution des ménages. D'autres prévoient des pièces semi-indépendantes, histoire de loger l'adolescent rebelle ou d'y installer un bureau. Ailleurs, on a placé les buanderies sur le toit du dixième étage, à côté d'une terrasse commune.



Ces belles idées résisteront-elles à la dure réalité économique? C'est la question. Tous ces projets vont désormais passer sous les fourches Caudines de l'Office du logement, qui doit garantir des loyers abordables. Les coopératives misent sur le fait qu'elles ne sont pas gourmandes en rendement.

Tout cela prendra une bonne année. En attendant, le chantier

des Vergers a débuté avec les travaux de terrassement. Les autres propriétaires privés du périmètre devraient commencer à construire en 2014.

**Exposition** Les projets des coopératives sont exposés au Forum Meyrin jusqu'au 20 décembre, du lundi au samedi, de 9 à 18 h et les soirs de spectacle.

## A Vernier, le feu jette 60 rêveurs dans la rue

**Un incendie dans une cuisine a provoqué l'évacuation de tout un immeuble en pleine nuit**

«Nous avons eu beaucoup de chance.» Le capitaine des pompiers Nicolas Schumacher respire, mais ses équipes ont eu chaud. Un vilain feu s'est déclaré mercredi soir vers 23 h 15 dans un appartement, route de Peney, à Vernier. Tous les habitants ont été sortis de leur lit. Certains ont été conduits aux Urgences.

Le feu s'est déclaré dans la cuisine d'un appartement du premier étage habité par une femme d'une soixantaine d'années et sa fille. Les fumées sont rapidement montées dans les étages. «Mes hommes ne voyaient pas leurs mains tant les fumées étaient noires et denses, raconte le capitaine. Et elles s'infiltraient sous les portes des appartements. Il fallait évacuer le plus rapidement possible.» Pas le temps de prendre des gants. Si les habitants ne répondaient pas tout de suite, les portes étaient défoncées.

Tous les locataires de l'allée ont dû quitter leur logis, parfois munis d'une cagoule pour se protéger des gaz. Des nids de secours ont été installés dans les allées voisines. En tout, 64 personnes ont été évacuées. Seize d'entre elles ont été emmenées aux Urgences pour intoxication. Certains locataires s'étaient aventurés dans les allées. Vers 3 heures du matin, les habitants ont pu regagner leurs foyers. Avec la perspective d'une séance de ménage au réveil, en raison de la suie accumulée sur les seuils.

Le capitaine des pompiers rappelle les bons réflexes dans ce genre de situation: mouiller un linge et le placer sous la porte pour bloquer les fumées. Et appeler le 118 pour donner sa position. **C.B.**

## Protection des données: les préposées perdent contre le Parlement

**Le Tribunal fédéral vient de désavouer le Bureau des préposées, qui s'opposait à une coupe budgétaire**

Le Bureau des préposées à la protection des données et à la transparence (PPDT) a perdu son combat face au Grand Conseil. Après la Chambre administrative, le Tribunal fédéral (TF) vient de rejeter son recours contre la décision prise en 2011 par le Législatif de couper 300 000 francs dans son budget.

Entre-temps, la préposée Isabelle Dubois a fait le choix de

démissionner, estimant que son travail était mis en péril.

La loi prévoyait, jusqu'à ces dernières semaines, un secrétariat permanent rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat. Or, selon la préposée, en supprimant le budget consacré au secrétariat, le Parlement avait enfreint cette loi. Faux, analyse le TF. «Contrairement à ce que soutient le recourant, une réduction de budget n'est en rien comparable à une modification législative remettant en cause l'existence même du préposé (...).» Le Tribunal ajoute en plus qu'«en dehors de ses compétences spécifiques,

le préposé n'a pas la capacité d'agir en justice. L'indépendance dont il dispose dans l'exercice de ses attributions n'y change rien.»

Pour Romain Jordan, avocat de la préposée, «le Tribunal fédéral a fait preuve de prudence dans sa succincte approche de cette Genferie bien particulière. Reste qu'il a rappelé que la suppression totale des moyens budgétaires d'un organe étatique et indépendant comme le PPDT, telle qu'envisagée dans un premier temps par le Grand Conseil, aurait été problématique au regard de la Constitution.» **Sophie Roselli et Fedele Mendicino**

## Cornavin Genève avance 23 millions pour agrandir la gare

Genève va allouer aux CFF la somme de 23,2 millions de francs pour les études d'avant-projets de l'extension de la gare Cornavin, a annoncé hier le Canton. Cette somme lui sera remboursée par Berne si les travaux se réalisent. Ce projet dépend d'un vote positif par le peuple suisse, le 9 février, d'un paquet de 6,4 milliards pour le rail. **C.B.**

## Santé aux sortants



**Ils sont cinq à quitter le Conseil d'Etat et ils ont décidé de fêter leur départ.** Mmes Rochat et Künzler, ainsi que MM. Beer, Unger et Hiller convient la population à une réception, ce vendredi dès 18 h 45, à l'Hôtel de ville. Et c'est gratuit. **C.B.**

## Jonction Un piéton traîné par une voiture et battu

Il se passe de drôles de choses. Mercredi à 20 h 40, à l'avenue de la Jonction, un piéton est percuté par une camionnette frigorifique blanche, se fait traîner sur 20 mètres puis se fait battre par le passager (des coups au visage), qui prend la fuite, tout comme le conducteur. Voilà ce que relate la police, très reconnaissante aux témoins qui appelleront le 022 427 64 61. **C.B.**

PUBLICITÉ

**Avis de vente aux enchères - par l'ordre d'une grande banque suisse**

### Vente aux enchères immédiate d'un lot de précieux tapis d'Orient

**uniquement Samedi 30 novembre, 14.h00**  
visite à partir de 13.h00

Aux fins de garantie de créances financières supérieures à plusieurs millions, des mesures de la réalisation du gage ont été engagées par la nomination d'un liquidateur réputé chargé de la mise en vente du stock total de précieuses marchandises afin d'éviter d'autres pertes. Vente illimitée d'un stock immense et de grande valeur.

### Liquidation totale et définitive

du stock considérable de pièces précieuses

### Tapis Persans et Orientaux

Des pièces des plus raffinées, authentiquement faites main, sélectionnées pour le commerce de détail de luxe, de la meilleure qualité, provenant de Perse, du Cachemire, d'Afghanistan, d'Asie centrale ainsi que des tapis traditionnels exceptionnels, en laine et en soie, de toutes les provenances importantes telles que p. ex., Nain, Isfahan, Bidjar, Tabriz, soie Ghom, Bachtiar, soie de Srinagar, Seneh, ainsi que de nombreux autres tapis, des carpettes et des passages.

*Le mandat bancaire prescrit la vente totale à conditions extraordinairement avantageuses pour toutes les pièces de l'inventaire impressionnant de tapis de valeur. La collection mise en vente est de qualité exceptionnelle et sera vendue à une fraction de l'ancien prix de vente.*

**Salle Communale, Place des Ormes  
1296 Coppet**

L'adjudicataire doit régler le prix d'achat au comptant, par chèque ou par virement. Droit d'échute: 5 % plus la TVA au taux de 8%, adjudication à prix minimum, vente avec garantie, volontaire, publique et autorisée.

**Liquidateur mandataire:**

**Kunstversteigerungen Raffael AG, Hergiswil, Liquidations, ventes aux enchères, faillites**